

Le magazine trimestriel de Pays de Montbéliard Agglomération

CAPITALE(S)

FRANÇAISE

DE LA
CULTURE

2024

EDITO

Chère Madame, cher Monsieur,



© Simon Deval

Pour le Pays de Montbéliard, 2024 sera exceptionnelle à double titre. C'est évidemment l'année des Jeux Olympiques (JO) et Paralympiques de Paris qui emballeront, cet été, notre pays et le monde tout entier. Labellisée Terre de Jeux dès 2019, Pays de Montbéliard

Agglomération met tout en œuvre pour faire vivre l'ambiance olympique au plus près de ses habitants et notamment des plus jeunes. Certains sportifs de haut niveau de notre territoire bénéficient d'ailleurs d'un soutien appuyé de la collectivité dans le cadre du collectif PMA (lire pages 6-7). Nous leur souhaitons de monter sur les plus hautes marches des podiums, que ce soit pour ces JO comme pour les suivants.

Sur le plan national, 2024 sera l'année de notre labellisation Capitale Française de la Culture (pages 4-5). C'est une vitrine exceptionnelle pour notre tissu culturel, nos associations mais également pour chaque artiste du Pays de Montbéliard afin de se révéler au plus grand nombre. Ça sera, surtout, l'occasion à chaque représentation, animation, spectacle ou initiation de planter des petites graines culturelles en chacun d'entre nous. Là aussi, pour qu'elles germent dès cette année puis dans les années futures.

Une nouvelle fois, je remercie le Ministère de la Culture pour nous avoir désigné Capitale Française de la Culture sur une thématique aussi audacieuse que celle de la sobriété. Audacieuse mais ô combien dans l'air du temps puisqu'elle concerne notre nécessaire transition écologique. Ce thème parsème d'ailleurs les pages de ce magazine avec la présentation de l'entreprise Vautrin Énergies (pages 10-11) ou celle du service France Renov' dédié à la rénovation énergétique des logements (pages 20-21). C'est aussi le cas du dossier, consacré à la mise en application de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative en ce 1^{er} janvier, qui a pour objectif environnemental de mieux valoriser, par le tri, nos déchets et biodéchets (pages 14-17).

Vous le voyez, 2024 ne manque pas d'actualités pour les 140 000 habitants de la collectivité auxquels s'associe désormais ceux de Dampjoux qui rejoint Pays de Montbéliard Agglomération (page 22). Une année où sport et culture feront bon ménage, notamment à travers les équipements communautaires comme La Citédo (pages 12-13) et le nouveau Conservatoire (pages 18-19) également mis en exergue dans ce numéro. Une année que je vous souhaite belle et heureuse, pour vous et vos proches, et pour laquelle je vous formule dès à présent mes meilleurs vœux de bonheur.

Charles Demougé
Président de Pays de Montbéliard Agglomération

SOMMAIRE

p. **04-05**

L'ACTU DU MOMENT

L'année 2024 sera celle de la Capitale Française de la Culture pour Pays de Montbéliard Agglomération. Vous aussi, faites "un pas de côté" !

p. **06-07** Regards croisés



© Samuel Coublon

2024, année olympique également ! Quatre sportifs du collectif PMA racontent leur quête de médailles grâce au soutien de la collectivité.

p. **08-09** - En bref

p. **10-11** - In situ

La société Vautrin Énergies est dans l'air du temps avec ses pompes à chaleur.



© Simon Deval

p. **12-13** - Portfolio



© Samuel Coublon

Retour sur dix années de baignades et de zénitude à La Citédo.

MON21 est distribué en boîtes aux lettres dans les 73 communes qui composent l'Agglomération au 1^{er} janvier 2024 :

Abbévillers, Allenjoie, Allondans, Arbouans, Audecourt, Autechaux-Roide, Badevel, Bart, Bavans, Berche, Bethoncourt, Beutal, Blamont, Bondeval, Bourguignon, Bretigney, Brognard, Colombier-Fontaine, Courcelles-lès-Montbéliard, Dambelin, Dambenois, Dampierre-les-Bois, Dampierre-sur-le-Doubs, Dampjoux, Dannemarie-lès-Glay, Dasle, Dung, Échenans, Écot, Écurcey, Étouvans, Étupes, Exincourt, Feschés-le-Châtel, Feule, Glay, Goux-lès-Gambelin, Grand-Charmont, Hérimoncourt, Issans, Longeville-sur-Doubs, Lougnes, Mandeure, Mathay, Meslières, Montbéliard, Montenois, Neuchâtel-Urtière, Noirefontaine, Nommay, Pierrefontaine-lès-Blamont, Pont-de-Roide-Vermondans, Présentevillers, Raynans, Remondans-Vaivre, Roches-lès-Blamont, Sainte-Marie, Sainte-Suzanne, Saint-Julien-lès-Montbéliard, Saint-Maurice-Colombier, Seloncourt, Semondans, Sochaux, Solemont, Taillecourt, Thulay, Valentigney, Vandoncourt, Vieux-Charmont, Villars-lès-Blamont, Villars-sous-Dampjoux, Villars-sous-Écot et Voujeaucourt.



Le selfie de Thomas

Pour ce numéro d'hiver, Thomas nous a envoyé une photo pleinement dans le thème de l'année Capitale Française de la Culture ! Vous aussi, prenez une photo de votre Pays de Montbéliard lors d'un moment insolite, d'un événement particulier ou dans un lieu emblématique, faites-nous la parvenir par mail à

mona@agglo-montbeliard.fr et gagnez un cadeau surprise !



p. 14-17 DOSSIER

La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (REOMI) entre en application au 1^{er} janvier. Etes-vous prêts à bien trier vos déchets et vos biodéchets ?

p. 18-19 Focus



Premières notes et premières impressions au nouveau Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique du Pays de Montbéliard.

p. 20-21 Alter ego

Deux témoignages pour vous inciter à contacter PMA et son service France Rénov' afin de vous accompagner dans votre projet de rénovation énergétique.



p. 22 Le bon coin



PMA passe à 73 communes membres à partir du 1^{er} janvier. Bienvenue à Dampjoux !

p. 23 - Hommage

Retrouvez **MONA** et toute l'actualité en ligne sur www.agglo-montbeliard.fr

Directeur de la publication : Charles Demougé – Directrice de la communication : Adeline Coquet – Rédacteur en chef : Alexis Beuscart – Conception maquette & mise en page : Ahmed Aliouane – Impression : Estimprim – Photos : Alexis Beuscart, Christine Biau, Samuel Coulon, Simon Daval - Périples & Cie, Stéphanie Durbic, Jean-Philippe Putaud, Tim Platt, Lucien Peigner, Florian Roy – MONAgglo : Pays de Montbéliard Agglomération, 8, avenue des Alliés – BP 98407 – 25 208 Montbéliard Cedex – Téléphone : 03 81 31 88 88 – Courriel : mona@agglo-montbeliard.fr – N° ISSN : 2494-5080 - MONAgglo est adhérent de l'Union des journaux et journalistes d'entreprises de France. Tirage : 71 000 exemplaires. Couverture : Création "La Folle entreprise".

🎯 Les biobornes, ce n'est que pour les biodéchets !

Il est parfois bon de rappeler des évidences. Les biobornes qui parsement l'Agglomération du Pays de Montbéliard sont réservées uniquement aux déchets alimentaires (sans leur emballage qui, lui, va dans le bac jaune). Le dépôt de tout autre déchet y est strictement interdit ! La société Agrivalor, partenaire de Pays de Montbéliard Agglomération dans la collecte de ces biodéchets, a constaté dernièrement une recrudescence des incivilités. Et ces très mauvais gestes dégradent forcément la qualité du tri. Un véritable dommage quand on sait que les déchets de cuisine (épluchures, restes de viandes y compris os et carcasses, restes de poissons, de crustacés, de charcuterie, de yaourt, coquilles d'huîtres, d'escargots et autres restes non liquides) collectés dans les biobornes sont valorisés en biogaz.



ON EST FIERS D'ÊTRE

CAPITALE(S)

FRANÇAISE

2024

DE LA CULTURE

À partir du 1^{er} janvier 2024, Pays de Montbéliard Agglomération est Capitale française de la culture. Au programme : un an d'événements pour enchanter le territoire, 12 mois pour s'émerveiller et faire un pas de côté qui égayera le quotidien, 366 jours pour inventer de nouvelles façons d'être ensemble, avec humour et générosité.

Un pas de côté

Durant l'année Capitale française de la culture 2024, ce n'est pas une, mais 73 capitales de la culture 2024 qui sont célébrées. Car toutes les communes du Pays de Montbéliard Agglomération accueilleront au moins un événement festif, ouvert à tous les publics et gratuit.

« ON ARRÊTE TOUT,

ON RÉFLÉCHIT...

ET C'EST PAS TRISTE ! »

GÉBÉ

Participative, sobre, inclusive mais aussi éco-responsable sont les maîtres mots de la programmation, qui s'articule autour de trois thèmes : le Temps, l'Humain et la Nature, Identités et Territoires. De quoi échanger, partager, s'interroger, imaginer mais surtout s'émerveiller ! ■

Faites connaissance avec le Commissariat artistique !

Ce sont trois personnalités culturelles reconnues à l'échelle du territoire et à l'échelle nationale que Pays de Montbéliard Agglomération a réunies au sein d'un Commissariat artistique pour imaginer, organiser et gérer l'ensemble de la programmation de l'année Capitale française de la culture 2024 : Hervée De Lafond, Directrice du Théâtre de l'Unité à Audincourt, Yannick Marzin, Directeur de MA Scène nationale à Montbéliard et Mathieu Spiegel, Directeur de la scène de musiques actuelles (SMAC) d'Audincourt, Le Moloco.

Ces trois experts ont eu carte blanche pour élaborer une année exceptionnelle d'événements en mettant en musique les projets proposés dans le cadre de l'appel à initiatives et en sublimant les richesses humaines, culturelles et patrimoniales du Pays de Montbéliard. Objectifs : infuser la culture sur tout le territoire et toucher tous les publics, notamment ceux qui en sont les plus éloignés. ■



©Samuel Coulon

Appel à initiatives : plus de 200 projets reçus !

On savait que vous fourmilliez d'idées pour dynamiser notre territoire, vous l'avez une nouvelle fois prouvé !

Lancé le 23 juin dernier, l'appel à initiatives a suscité un véritable engouement des acteurs culturels et associatifs de l'agglomération et au-delà. Plus de 200 dossiers impulsés par 174 porteurs de projets ont été réceptionnés par Pays de Montbéliard Agglomération.

Toutes les candidatures ont été examinées par le Commissariat artistique à l'aune de la philosophie générale de Capitale française de la culture 2024 « Un pas de côté ». Vous retrouverez prochainement celles qui ont été retenues dans la programmation de l'année Capitale. ■

Pour ne rien rater du programme de l'année Capitale française de la culture 2024 et des premiers événements dès janvier, rendez-vous sur :



#73capitales
www.nos73capitales.fr

DEVENEZ

BÉNÉVOLES

CAPITALE FRANÇAISE DE LA CULTURE 2024 et contribuez à la mise en lumière du Pays de Montbéliard !

Tout au long de l'année 2024, nous aurons besoin de vous pour permettre à chaque habitant, à chaque visiteur, de découvrir les richesses de notre territoire et pour construire des moments forts, conviviaux et fédérateurs dans les 73 communes du Pays de Montbéliard.

Devenir ambassadeur de l'année Capitale, accueillir le public ou diffuser les programmes, contribuer à la mise en œuvre d'un projet participatif, mettre à disposition du matériel...

Sur un ou plusieurs temps forts, sur des thématiques ou des formats différents, il y a mille et une façons d'être bénévole !

Alors, rejoignez l'équipe des bénévoles « Capitale Française de la Culture » pour construire ensemble une belle année 2024 !

+ d'info sur agglo-montbeliard.fr

RENDEZ-VOUS

LE 16 MARS À L'AXONE

pour le premier temps fort de cette année, autour d'une cérémonie d'ouverture haute en couleurs qui mettra en avant l'âme culturelle du Pays de Montbéliard et ses objets de fierté.



LE MOT DE CHARLES DEMOUGE, Président de Pays de Montbéliard Agglomération

« Je suis heureux de déclarer ouverte l'année Capitale française de la culture 2024 ! Nous avons fait de la sobriété la pierre angulaire de notre projet artistique et culturel. Une sobriété bienveillante et heureuse, véritable socle sur lequel Pays de Montbéliard Agglomération s'engage pour une agglomération respectueuse et durable.

Avec une programmation qui nous ressemble et qui nous rassemble, nous avons l'ambition de faire culture ensemble et de vous rendre fiers de notre territoire ! Fiers de notre histoire industrielle, fiers de notre patrimoine et de la diversité de nos 73 communes. Fiers également de nos acteurs culturels et



associatifs, qui travaillent de concert pour impulser et mettre en œuvre une programmation ambitieuse sur l'ensemble de nos communes. Je tiens à ce propos tout spécialement à remercier les porteurs de projets ayant répondu à l'appel à initiatives lancé par PMA.

En confortant notre politique culturelle autour de projets ambitieux et fédérateurs, cette nouvelle dynamique va incontestablement mettre notre territoire sous le feu des projecteurs ! Je me réjouis que soient ainsi mises en avant nos cultures, l'excellence de nos partenaires et la grande variété de la programmation que vous allez découvrir. Je vous attends très nombreux tout au long de cette grande année festive ! » ■

« Je » OLYMPIQUE

Pays de Montbéliard Agglomération, labellisée Terre de Jeux 2024, est en première ligne pour faire vivre les Jeux de Paris l'été prochain. À travers son collectif PMA, la collectivité soutient de jeunes sportifs dans leur quête de haut niveau. Zoom sur quatre d'entre eux qui peuvent rêver d'olympisme.

Jade Maraval

56,48 mètres. C'est la distance à laquelle la Montbéliardaise Jade Maraval a planté cette année son javelot, pour établir son nouveau record. Médaille de bronze aux championnats de France Élites en 2023, la licenciée du FCSMO (Football Club Sochaux Montbéliard Omnisports), qui s'entraîne au stade Jacky-Boxberger à Montbéliard, vise avant tout une qualification pour les championnats d'Europe de Rome, en juin prochain. Un éventuel tremplin pour Paris, le mois suivant... « J'espère y être, c'est mon objectif. Mais les minimas, qui sont à 64 mètres, sont encore un peu haut pour moi, il faut être réaliste. Pour les Jeux de Los Angeles en 2028, là, ça sera parfait au niveau de l'expérience acquise ! » Alors, avant de se qualifier pour « LA compétition où tout le monde rêve d'être champion », Jade poursuit ses gammes avec l'aide du collectif PMA dont elle est membre depuis 2020. « Cela m'est précieux pour payer les stages, c'est-à-dire les voyages souvent à l'étranger, l'hébergement ou encore l'accès aux infrastructures. » ■

Eva Lacheray

Membre du collectif PMA depuis 2015, Eva fait office d'ancienne bien qu'elle n'ait que 23 ans. Parmi tous les sportifs suivis par PMA, la licenciée de l'association des Lions de Montbéliard est celle qui a, sans doute, le plus de chances de concourir aux JO de Paris. En effet, quatre fleuretistes françaises y participeront. Une série de manches de coupe du monde, de décembre à mars, constituera une première sélection. « Mon but est d'être dans ces quatre, sachant que j'étais 5^e en 2021, 6^e l'an dernier. Mes entraîneurs à l'INSEP me mettent dans d'excellentes conditions car ils croient en moi pour être dans cette équipe olympique. » L'aide de la collectivité contribue, d'ailleurs, à sa participation dans ces différentes compétitions. « PMA est la première collectivité à m'avoir fait confiance. Sans cette aide, je ne peux pas assurer financièrement ma saison, acheter du matériel ou payer de ma poche pour aller disputer une compétition à l'étranger. » Et donc se qualifier pour les Jeux, « cette chance que nous avons, nous sportifs, une fois tous les 4 ans, de changer de vie ». ■

Zakariya Noui

Pas de chance pour Zakariya ! Sa discipline, le karaté, était sport additionnel lors des derniers Jeux Olympiques (JO) de Tokyo mais il n'a pas été renouvelé pour Paris 2024. « J'avais suivi le karaté aux JO de 2020 et la France a même eu une médaille d'or dans cette discipline, avec Steven Da Costa. C'est vraiment dommage que ce sport ne soit pas présent à Paris, on ne pourra pas le suivre à la télé... ». Pour 2024, Zakariya rongera son frein mais rien n'interdit le jeune homme de 16 ans de rêver pour plus tard. « Peut-être pour Los Angeles... » D'ici-là, il aura certainement perfectionné ses coups de pied vers l'avant et ce pour compléter son palmarès. En 2022, il a été sacré champion de France cadet (-45 kg) et, en 2023, vice-champion de France junior (-55 kg) en surclassement ! Le licencié du Karaté Club Bethoncourt vise notamment, en 2024, une première sélection en équipe de France. Un parcours prometteur qui lui a permis d'intégrer le collectif PMA en 2023. « Et j'en suis reconnaissant car ça m'aide dans mon parcours sportif, que ce soit pour payer mes déplacements, mon kimono ou mes protections de combat. » ■

Marine Merbitz

Marine Merbitz pratique une discipline olympique qui n'est pas forcément la plus connue. « C'est sûr, nous ne sommes pas nombreux à faire de la marche athlétique. J'ai eu la chance de tomber sur mon entraîneur Quentin Macabrey qui a vu que j'y excellais. » Et c'en est devenu une véritable passion ! Les photos des stars de la discipline comme Pauline Stey, Kevin Champion, Aurélien Quinion et Camille Moutard peuplent son téléphone. « On voulait aller en famille, au Trocadéro, pour voir les JO mais c'était compliqué d'avoir des places. » Du haut de ses 16 ans, elle aussi vise les prochains Jeux de Los Angeles avec « l'idée de représenter la France, de rendre fier son entourage et peut-être y grappiller un titre ». Nouvelle dans le collectif, PMA l'accompagne désormais pour réaliser, en 2024, son objectif de participer aux championnats du monde des moins de 20 ans par équipes. L'aide de la collectivité sert notamment à la licenciée du FCSMO à acheter des équipements dont « un tapis de course très utile pour s'entraîner le soir, sans avoir à sortir dans l'obscurité ! » ■

Le collectif PMA 2023 est composé de 13 jeunes sportifs que Pays de Montbéliard Agglomération soutient, notamment financièrement : Guillaume Bagou (cyclisme cyclocross, CC Étupes), Mathéo Boursillon (supermotard, MC Villars), Marcus Burger (moto enduro, Team Enduro Franche-Comté de Dambelin), Romain Debord (cyclisme cyclocross, AS Bike Racing), Eva Lacheray (Les Lions de Montbéliard), Corentin Lequet (cyclisme cyclocross, CC Étupes), Jade Maraval (FCSMO), Marine Merbitz (FCSMO), Mélitine Morel (ski nautique, Ski Nautique Montbéliardais), Zakariya Noui (karaté club Bethoncourt), Louis Sparfel (cyclisme cyclocross, CC Étupes) Noah Vampa (motocross, MC Villars), et Andrea Vermot-Gaud (ski nautique, Ski Nautique Montbéliardais).



Consommez local avec Esprit Commerces Nord Doubs !

En cette fin d'année, la carte cadeau Esprit Commerces Nord Doubs est une solution toute trouvée pour vos cadeaux de fêtes. Pour les particuliers, vous pouvez l'acquérir à l'Office du Tourisme du Pays de Montbéliard, en format physique ou digital.

Pour les entreprises qui souhaitent récompenser leurs collaborateurs en cette fin d'année, sachez que c'est désormais jusqu'à 183 euros que vous pouvez offrir pour soutenir le commerce local ! Pour



commander des cartes cadeaux en format numérique ou physique, contactez Virginie à espritcommerces@gmail.com. Un euro dépensé, c'est un euro pour le commerce local ! Voilà tout l'esprit de la carte cadeau Esprit Commerces Nord

Doubs. Elle offre de nombreux avantages et permet surtout de référencer les 150 commerces du Pays de Montbéliard partenaires de la carte. Pour consulter à tout moment votre solde et connaître la liste des commerçants participants, téléchargez l'application « Esprit Commerces Nord Doubs ». Pays de Montbéliard Agglomération est partenaire de la Fédération des associations des commerçants « Esprit Commerces Nord Doubs » dont l'idée de cette carte cadeau permet de dynamiser le tissu économique local. ■



espritcommerces.fr

La date : 17 février



La Damassine à Vandoncourt ouvre ses portes le samedi 17 février à partir de 14h30 avec le spectacle « Sylvain et l'arbre monde » (photo ci-dessus), à destination des 3-10 ans. Entrée gratuite mais sur réservation uniquement sur le site agglomontbeliard.fr.

Le lendemain, dimanche 18 février, Vergers Vivants vous propose un joli programme d'animations pour petits et grands pour un après-midi convivial en famille. ■

Les médaillés du challenge des trails

Le 24 novembre dernier, Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) a remis ses trophées aux lauréats du 2^e challenge des trails qui s'est tenu durant l'année 2023.

Dans le but d'inciter les amateurs à s'inscrire en compétition, PMA avait créé le challenge des trails en 2022. Cette 2^e édition réunissait trois trails, à savoir ceux des Éoliennes (19 mars), des Balcons du Lomont (2 avril) et du Pont-Sarrazin (11 juin). Les meilleurs coureurs, sur les plus petites distances de 10 km, ont été primés lors d'une soirée organisée dans les travées



du stade Bonal. L'Agglomération a récompensé les trois premiers hommes (Medhi Slimane, Sébastien Invernizzi, et Olivier Lamy), les trois premières femmes (Marielle Pelier, Valérie Grenier, et Alexandra Thevenot) ainsi que le meilleur jeune (Louka Crisinel) et le meilleur senior (Aissa Zebbiche). ■

Avec l'Agglo, faites des économies d'eau !

Préserver la ressource en eau est l'affaire de tous. Pour vous y aider, Pays de Montbéliard Agglomération va distribuer des kits d'économie d'eau et subventionner l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie.

Pour PMA, il s'agit de promouvoir des nouvelles pratiques permettant à chacun de réduire sa consommation d'eau potable et, ainsi, de préserver l'environnement. 2 500 kits (mousseur pour les robinets et limiteur de



débit pour la douche) seront distribués lors de contrôle des branchements d'assainissement collectifs et installations d'assainissement non-collectif, lors des actions de sensibilisa-

tion à l'environnement sur les thématiques de l'eau ou tout simplement à la demande des usagers des services d'eau potable et d'assainissement.

PMA va également accorder une subvention plafonnée à 100 € pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie (d'un volume minimal de 150 litres) acheté dans le nord Franche-Comté. ■



agglo-montbeliard.fr

Deux inaugurations en images



Le 29 septembre dernier, le parc des Alliaires a officiellement ouvert ses portes à Vieux-Charmont. Ce lieu de promenade a une vocation éminemment scientifique et pédagogique, notamment grâce à son laboratoire vivant (« living lab ») où œuvrent les scientifiques du laboratoire Chrono-Environnement de l'Université de Bourgogne Franche-Comté. Ce projet a été porté par Pays de Montbéliard Agglomération à travers son programme « Territoires d'Innovation » de France 2030. ■

Le 10 novembre, c'est au tour de la maison SYNAPSE (SYnergie et Accueil des Professionnels de Santé et des Étudiants), au Pied-des-Gouttes à Montbéliard, d'être inaugurée. Symbole de la politique de santé menée par Pays de Montbéliard Agglomération, cet espace dédié à la santé a vocation à organiser un véritable lien de communication entre les professionnels pour répondre aux besoins de soins de proximité sur le territoire. ■



2^e attribution annuelle des fonds de concours

PMA soutient financièrement ses communes membres ! Le conseil communautaire du 16 novembre dernier a validé la 2^e attribution annuelle de fonds de concours. 311 262 euros bénéficieront à 14 communes afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement.

Parmi les communes ayant reçu les aides les plus importantes, citons Saint-Julien-lès-Montbéliard (46 697 €) ou Sainte-Marie (45 641 €) pour, chacune, des travaux d'enfouissement des réseaux secs et la rénovation de l'éclairage. ■

Formez-vous aux métiers du bâtiment !

Nouvel établissement de formation créé l'été dernier, le Centre de Formation des Apprentis (CFA) des Métiers du Bâtiment de l'Aire Urbaine est unique en son genre. Réparti sur six sites (Audincourt, Grand-Charmont, Belfort, Bavilliers, Delle et Héricourt), il propose une offre de formation complète dans le domaine du bâtiment.

De nombreux métiers ont actuellement des besoins urgents de recrutement : fibre optique, énergie et confort climatique, domotique, électricité, construction, maintenance, second œuvre, installations sanitaires et thermiques, etc. Les deux organismes à l'initiative de la création de ce nouveau CFA, à savoir l'AFPA de Belfort et le GRETA CFA Haute-Saône et Nord



Franche-Comté, ont donc souhaité revaloriser ces métiers et ce ne sont pas moins de 18 titres professionnels qui peuvent être accessibles dès l'âge de 16 ans. Autre point fort, il est possible de débiter sa formation n'importe quand, tout de suite après son inscription, et de constituer un cursus de formation personnalisé et adapté à chaque besoin. ■



LE CHIFFRE

20 000 €

C'est la subvention exceptionnelle apportée par Pays de Montbéliard Agglomération, dans le cadre de sa compétence enseignement supérieur, à l'Université de Franche-Comté pour les événements destinés à célébrer les 600 ans de l'université créée en 1423. Bon anniversaire à l'UFC !



cfa.batiment.nfc@ac-besancon.fr ou Tél. 07 57 76 42 58



DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE à revendre

Créée en 2020, l'entreprise Vautrin Énergies s'est positionnée sur le secteur de la transition énergétique avec l'installation et la maintenance de pompes à chaleur et chaudières à pellets. Une activité en pleine croissance qui lui permet d'ouvrir cet hiver son siège à Noirefontaine.

C'est en quelque sorte un artisan de la transition énergétique. Avec cette notion de travail bien fait et d'amour du métier. Il faut voir Baptiste Vautrin et son équipe polir les tuyaux de cuivre quand ils installent une PAC, comprenez une Pompe À Chaleur. « Nous faisons toute l'installation en cuivre. On travaille à l'ancienne, on va dire ! On aime poncer les tuyauteries afin que le cuivre ressorte. Le temps de travail est plus long mais l'avantage est vraiment esthétique. » Et durable...

Passionné par l'environnement et les nouvelles énergies depuis l'enfance, ce natif de Villars-sous-Dampjoux, âgé de tout juste 30 ans, a lancé son entreprise

il y a trois ans. « J'ai effectué mon BTS en alternance à EIMI, à Étupes. Comme cela s'était bien passé, j'ai demandé ensuite à travailler pour eux, en sous-traitance. En parallèle, je travaillais chez mon père, la société Vautrin père et fils, qui travaille dans l'industrie. On y a ouvert une branche chauffage en 2014. Au niveau comptable, il a été préférable à un moment de scinder les activités. D'où la création de ma société en juillet 2020. J'avais déjà l'outillage, la clientèle. Mais c'est sûr que peu d'entreprises ont été créées à ce moment-là ! Pourtant, malgré la Covid, nous n'avons jamais arrêté de travailler. »

Le secteur est en effet en pleine croissance (lire ci-dessous). « Les clients ne manquent pas, surtout avec les étés de plus en plus chauds ». Le chiffre d'affaires de 609 000 euros en 2022 sera dépassé en 2023.

Ce développement a poussé Vautrin Énergies à agrandir l'équipe. Aux côtés de Tony, présent depuis 2020, Jonathan a été embauché l'été dernier. Un apprenti, Élie, est arrivé en septembre pour deux ans et Mickael a été recruté cet automne pour le département maintenance. « Notre premier secteur, c'est l'installation. Mais il faut entretenir maintenant !



UN MARCHÉ EN PLEIN BOOM

La crise écologique et énergétique est passée par là, les aides gouvernementales aussi (MaPrimeRénov', Coup de pouce chauffage, Certificats d'économie d'énergie, etc). Selon les spécialistes, le nombre de pompes à chaleur vendues a connu une progression de 30% entre 2021 et 2022, une tendance qui n'est pas prête de s'arrêter. « Les pompes à chaleur, ça explose, confirme Baptiste Vautrin. Nous sommes dans une transition énergétique importante qui va encore durer une bonne dizaine d'années. » La faible consommation de la pompe à chaleur, ainsi

que son recours à une énergie (l'air) renouvelable et gratuite, confèrent à ce dispositif de chauffage un fonctionnement aussi économique qu'écologique. Les gains sur la facture peuvent aller d'une trentaine pour cent (par rapport à une chaudière au gaz) à plus de 60% pour une chaudière au fioul.

La société Vautrin Énergies dispose des qualifications RGE QualiPAC et QualiBois, ce qui permet à ses clients de bénéficier des aides à la rénovation énergétique de l'État. ■



Aujourd'hui, nous avons 300 contrats d'entretien à suivre... » Quelques entreprises sont de la partie, comme Zurflüh-Feller à Autechaux-Roide, mais la grande majorité des clients sont des particuliers. Pour être complet, le frère de Baptiste, Cédric, s'occupe quant à lui de l'électricité générale et des panneaux photovoltaïques.

L'actualité, c'est aussi l'ouverture début 2024 d'un bâtiment pour que Vautrin Énergies ait pignon sur rue, en plein centre de Noirefontaine. « Pour le moment, grâce au bouche à oreille, le carnet est déjà bien rempli. Quand le bâtiment sera construit, on se lancera dans la communication. » Avec toujours de l'énergie à revendre ! ■



L'APPORT DE PMA

Partenaire majeur dans la création et le développement des entreprises sur son territoire, Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) contribue à l'essor de la société Vautrin Energies. La collectivité a ainsi attribué une

aide à l'investissement immobilier de 30 000 € pour la construction de son bâtiment à Noirefontaine.

Ce terrain de 10 ares, terrassé durant l'été, se couvrira d'un bâtiment neuf durant l'hiver. « Il y aura deux bureaux, une salle d'exposition pour voir l'installation qui chauffera le bâtiment et des panneaux photovoltaïques sur le toit, explique Baptiste Vautrin. Et, surtout, une grosse partie stockage car, aujourd'hui, nous sommes obligés d'acheter le matériel au compte-goutte. » Un investissement total de 450 000 € HT. ■



Reportage photo : Simon Daval



ATTENTION AUX POMPES À CHALEUR À 1 € !

En dehors de leur installation, Vautrin Énergies réalise également l'entretien des pompes à chaleur. « On nous appelle aussi pour l'entretien de générateurs de chauffage que nous n'avons pas installés... » Pas forcément évident de passer derrière un équipement dont la société n'est pas à l'origine. « Le pire, ce sont les particuliers qui ont pris des installations à un euro. C'est une catastrophe ! Des gens réalisent l'installation d'une pompe à chaleur en une journée alors que ce n'est pas possible. Nous, il nous faut plusieurs

jours... tout en étant trois à travailler dessus ! J'ai déjà vu des installations où rien n'était aux normes. L'électricité est défectueuse et, esthétiquement, ce n'est vraiment pas beau. En conséquence, ça revient plus cher au client de refaire son installation. »

L'occasion de rappeler que Pays de Montbéliard Agglomération propose un service neutre et gratuit (réseau France Renov') dédié à la rénovation performante de votre habitat (lire également en pages 20-21). ■

LES 10 ANS de La Citédo

Inaugurée en janvier 2014, La Citédo est rapidement devenue un site communautaire de Pays de Montbéliard Agglomération parmi les plus populaires. À la fois équipement sportif, lieu de loisirs et de bien-être, le centre aquatique enregistre près de 200 000 entrées par an !



Est-ce une tête d'oiseau ou une goutte d'eau qui est implantée au plein cœur du parc des sports de Sochaux ? Vu du ciel, la forme de l'équipement interroge ! En réalité, le bâtiment évoque l'étrave majestueuse d'un paquebot fendant les flots. ■



Le chantier de La Citédo débute en 2012 et dure 21 mois. D'un montant total de 23 M€, le projet est financé à 90% par PMA. Imaginé par l'architecte Jacques Rougerie, le bâtiment occupe une surface de 5 285 m², dont 1 150 m² de surface aquatique. ■



Le complexe est inauguré en fanfare le samedi 18 janvier 2014. Le public découvre alors le tout nouvel univers consacré à l'eau dans le Pays de Montbéliard. Le lendemain, La Citédo enregistre 1 200 entrées pour son 1^{er} jour d'ouverture ! ■



© Simon Daval

La Citédo est évidemment un lieu dédié à la natation. Son bassin de 25 m x 25 m, avec ses 10 lignes d'eau, offre des conditions de pratique parfaites aussi bien pour le grand public que pour les scolaires ou les associations. ■



© Samuel Coulon

Les activités aquatiques y sont déclinées sous toutes leurs formes, de l'aquagym à l'aquabike, et ce pour tous les âges. Les anniversaires aquatiques pour les enfants ou les Ad'O Party sont tout aussi prisés. ■



© Simon Daval

Après le sport, le réconfort. L'espace bien-être de 400 m² comprend un spa de 6 places, deux saunas de 5 places et un hammam de 14 places. Avec douches à brumisateur, jets massant et autre fontaine à paillettes à glace... ■



© Christine Biau

La Citédo est bien plus qu'un espace aquatique. L'équipement a souvent été le théâtre de manifestations événementielles comme une soirée des champions de PMA, fin 2015. Avec un certain Thibaut Pinot à l'honneur. ■



DR

On prend soin de vous à La Citédo ! Massage, soin du visage et du corps, épilation, modelage (avec des offres spéciales bébé, femme enceinte ou future mariée), la relaxation est garantie. Une bulle pour se ressourcer et ne penser qu'à soi... ■



© Stéphanie Durbin

Du sport, bien sûr, mais aussi de la culture ! La Citédo a accueilli de nombreux spectacles en partenariat avec les structures du Pays de Montbéliard comme Le Moloco, MA scène nationale ou encore le Conservatoire. ■

TOUT SAVOIR sur la redevance incitative

La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (REOMI), votée par Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) en mars 2021, devient effective ce 1^{er} janvier 2024. MONAgglo fait le tour de la question pour que vous soyez bien au fait sur ce changement de tarification.

Quel est le but de la redevance incitative ?



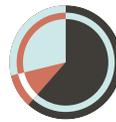
L'objectif est de réduire la quantité globale de déchets produits afin de maîtriser les coûts de gestion de ces derniers et préserver l'environnement. Acheter mieux, jeter moins et trier au maximum visent à diminuer le volume de déchets incinérables. Par ailleurs, PMA se conforme ainsi à la réglementation qui oblige la collectivité à disposer d'un budget uniforme sur l'ensemble du territoire.



Avec cette redevance, vais-je payer davantage ?

Cela dépend de mon ancien mode de financement du service et de mon effort de tri. Par exemple, les personnes soumises auparavant à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) payaient leur facture en fonction de la valeur locative de leur habitation. Ce qui ne sera plus du tout le cas ! En cela, la redevance incitative sera plus équitable car, à l'instar de l'eau ou de l'électricité, chaque usager paiera en fonction de sa « consommation », à savoir sa production d'ordures ménagères (OM). En réduisant et en triant ses déchets, chacun agira sur le montant de sa facture.

Comment est calculé le montant de ma facture ?



Ma facture comprend une part fixe et une part variable. La part fixe – qui est en quelque sorte l'abonnement au service de gestion des déchets – est liée au volume du bac d'ordures ménagères (OM) mis à ma disposition (de 80 à 770 litres selon le nombre de personnes au foyer). La part variable dépend du nombre de fois où je présenterai mon bac OM à la collecte au-delà de 12 levées/an pour les résidences principales (et 6 par an pour les résidences secondaires). Si je trie correctement et que je présente mon bac 12 fois ou moins dans l'année, alors je n'aurai pas de part variable à régler.

Comment est calculé le nombre de levées de mon bac OM ?



Mon bac a logiquement été pucé ces derniers mois. Si cela n'est pas le cas, il n'est désormais plus collecté. Je prends alors vite contact avec la Direction collectes des déchets via le formulaire « Demande de bac individuel » disponible sur agglo-montbeliard.fr ou en appelant le **03 81 31 84 99**. Car c'est cette identification qui permet à PMA de comptabiliser, en temps réel, le nombre de levées.

Quand serai-je facturé ?



La facturation de la redevance incitative se fera au semestre et la première facture à régler sera envoyée à la fin du premier semestre. Vous recevrez donc deux factures par an, à régler facilement sur le site <https://pma.e-reom.net>

© Samuel Coulton





J'habite en collectif, comment ça se passe ?

Si je ne dispose pas d'un bac individuel, c'est le gestionnaire de l'immeuble (bailleur ou syndic) qui recevra la facture. Il se chargera de la répartition auprès de ses occupants. Pour les gestionnaires d'habitat collectif, PMA a d'ailleurs édité un guide REOMI les concernant (à retrouver sur le site de l'Agglomération).

Comment mieux trier pour moins payer ?



À chaque déchet sa solution de tri et toutes les infos sont à retrouver sur notre site internet agglo-montbeliard.fr, rubrique Vivre ici / Déchets. Mieux, notre chaîne YouTube « Pays de Montbéliard Agglomération » et sa playlist déchets vous propose des vidéos très ludiques pour vous aider à mieux trier. ■



Calendriers de collectes en ligne

Les jours de collecte des ordures ménagères, de votre bac jaune et des encombrants sont à retrouver, par commune, sur votre calendrier 2024 consultable sur agglo-montbeliard.fr

Le chiffre

216 kg C'est la quantité moyenne de déchets d'ordures ménagères (OM) produits, par an et pour un habitant de Pays de Montbéliard Agglomération (donnée de 2022). Soit un total de 30 112 tonnes d'OM collectées ! Bonne nouvelle, ce chiffre est en baisse sensible de 10% par rapport à 2021. Cette diminution, constatée au niveau du tonnage incinéré, atteint même les 20% ces derniers mois. Preuve que le tri rentre dans les mœurs !



LE MOT DE DANIEL GRANJON, Vice-Président en charge des déchets

« La redevance incitative est un changement majeur que la majorité des habitants du Pays de Montbéliard ont déjà anticipé. En effet, le tonnage de déchets collectés a déjà baissé de 10% entre 2021 et 2022 et cette tendance sera encore plus importante sur les chiffres de 2023. Une dynamique est enclenchée, que le passage effectif en



REOMI sur l'ensemble des 73 communes va certainement amplifier dans les prochains mois. Ce changement de tarification va donc contribuer à rendre notre territoire plus vertueux quant à sa gestion des déchets. Et donc, forcément, davantage à la pointe de sa nécessaire transition écologique. Les efforts de chacun sont donc bénéfiques pour tous ! »

Ils préfèrent trier À LA CANTINE !

À partir du 1^{er} janvier 2024, sus au « gaspi » dans la restauration ! La loi relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire contraint tous corps de métiers ou structures publiques ou privées produisant des biodéchets à les trier et à les valoriser. Illustrations dans un restaurant à Audincourt et dans une cantine scolaire à Villars-sous-Dampjoux.



© Samuel Coulton

Gésar du meilleur tri pour le 7^e art à Audincourt



© Stéphanie Duric

Julien Fayard a mis en application un tri rigoureux à la brasserie restaurant « Le 7^e art », à Audincourt. Ses déchets de cuisine sont notamment valorisés par la société Agrivalor.

Éco-citoyen dans l'âme, Julien Fayard a instauré dans son restaurant tout un écosystème vertueux, de l'achat de ses produits en circuits courts jusqu'aux serviettes en tissu qui ont remplacé celles en papier pour la clientèle. Pour le tri, idem, chaque déchet à sa place !

Dès la plonge, le cheminement des résidus est tout tracé à l'intérieur du restaurant. Poubelles pour le papier, les plastiques et les biodéchets sont à disposition en cuisine. Le « centre de tri » se trouve quant à lui à l'arrière du restaurant avec trois bacs jaunes, une benne à carton, trois bacs d'ordures ménagères (OM) et deux bennes à biodéchets. Parmi tous ces réceptacles, c'est le contenu des bacs OM qui

détonne. « On y retrouve de l'essuie-tout, c'est quasiment tout ! De cinq bacs d'ordures ménagères à l'origine, nous sommes passés à trois et bientôt à deux. Nous sommes davantage demandeurs de bacs jaunes maintenant car le plastique est malheureusement omniprésent. » Sous-vide des viandes, film alimentaire, barquette de roquette, filet de pommes de terre, emballage de mascarpone, sachet de poudre d'amande ou d'épices en tout genre, beaucoup de déchets partent dans le bac des recyclables. « Les poubelles jaunes sont hyper pratiques, même les capsules de soda vont dedans. Nous avons vite demandé un deuxième puis un troisième bac jaune à Pays de Montbéliard Agglomération qui a toujours été à notre écoute. »

Trier au mieux a néanmoins un coût pour un professionnel. « Ou alors il faut aller à la déchèterie tous les jours ! Le plastique dur et le polystyrène partent du côté de Véolia, à Étupes. Le verre de bouteille et les consignes, eux, retournent chez les brasseurs. « Pour les biodéchets, nous nous sommes mis en conformité avec la loi et nous avons trouvé la société Agrivalor pour les gérer. » Celle-ci valorise les déchets de cuisine en électricité et en chaleur dans son unité de méthanisation à Ribeauvillé.

Après estimation de ses besoins, l'entreprise alsacienne a livré au restaurant un bac de 240 litres et un autre de 120 litres. « Et, chaque semaine, ils sont remplis car le fait maison nécessite beaucoup de transformations sur les denrées alimentaires brutes ! Pour quatre levées par mois, ça coûte 150 euros et il n'y a rien à faire. Agrivalor vient ramasser les bacs et donne même un coup de nettoyage. En plus, on peut mettre tous les biodéchets dedans, comme les agrumes, les os ou les carcasses de crustacés. Pour nous, c'est la solution la plus simple. » ■



L'ACTION DE PMA

Au titre de sa compétence collecte et traitement, Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) a en charge la collecte des déchets des ménages mais n'a cependant aucune obligation concernant les déchets des professionnels ou des cantines scolaires. Or, ces derniers sont directement concernés par la loi du 10 février 2020, relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC), qui les contraint à trier et valoriser leurs biodéchets. Dès lors, PMA a décidé d'accompagner gratuitement les gestionnaires de restauration à mettre en place un site de valorisation des déchets alimentaires par compostage. La collectivité met également à disposition une fiche « Info biodéchets spéciale "pro" » à l'intention des restaurateurs et des cantines.



agglo-montbeliard.fr / Les déchets

Cours de compostage à l'école de Villars-sous-Dampjoux

Avec l'aide de Pays de Montbéliard Agglomération (PMA), la commune de Villars-sous-Dampjoux a récemment inauguré son site de compostage en milieu scolaire. Un exemple qui en a, par la suite, appelé d'autres à Grand-Charmont et Arbouans.

« C'est pour mettre le manger du périscolaire ! » Voilà comment les voix enfantines décrivent le site de compostage ouvert en début d'année scolaire à Villars-sous-Dampjoux. Ce 26 septembre, les restes de la cantine ne se composaient que d'un peu de poisson blanc et des trognons de poire. La dizaine d'élèves fréquentant le périscolaire du Regroupement Pédagogique Intercommunal « Villars-Noirefontaine et Dampjoux » ont vite compris que le meilleur des déchets était encore celui qui n'existe pas !

Villars-sous-Dampjoux fait partie d'une des premières communes à avoir installé, dans le cadre de sa compétence scolaire, un site de compostage. « Il y avait une volonté communale d'installer des composteurs, indique le maire Patrick Léchine. Le périscolaire est moteur dans ce projet. La commune a construit



le site de valorisation des biodéchets et PMA nous apporte la formation et l'information. »

La commune a donc installé trois bacs. La réserve de broyat de bois se mélange dans le bac à dégradation avec les déchets de cuisine en provenance du périscolaire. Quand le bac sera plein, il sera transféré dans le bac de maturation. Catherine Salles, chargée de mission compostage à PMA, explique la marche à suivre aux enfants. « Chaque jour, il faudra mélanger les déchets avec du broyat de bois dans le composteur. À un moment, les déchets vont disparaître

pour faire comme une terre noire, à savoir du compost. C'est une terre très riche pour nourrir les fleurs et les plantes. » Un terreau que les élèves pourront disséminer au bout de plusieurs mois. « Ce que vous jetez en septembre sera récolté en juin. Soit une année d'école ! »

Mieux qu'un cours théorique, les enfants touchent là directement les bienfaits de la valorisation des biodéchets. Pour la commune, c'est autant de moins à jeter à la poubelle. Du gagnant-gagnant ! ■

Premiers pas dans LE NOUVEAU CONSERVATOIRE

Le nouveau Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique du Pays de Montbéliard a ouvert ses portes en septembre dernier, sur le site des Blancheries.

Et il fait déjà l'unanimité, paroles d'élèves !



Morjane Belhania,
Montbéliard

« Quand je suis venue visiter le nouveau Conservatoire, lors de la Journée Portes Ouvertes, j'ai été très surprise ! J'ai beaucoup aimé car c'est grand et il y a beaucoup de salles pour les Classes à Horaires Aménagés (CHA) dont je fais partie. Auparavant, les cours de théâtre et de danse avaient lieu dans une même salle, aux Portes du Jura, entre des tapis et des barres de danse. Pour l'improvisation au théâtre, il n'y avait qu'un tout petit espace... Désormais, il y a une salle entière dédiée au théâtre ! » ■

Ian Commere,
Bethoncourt



« Ce que je n'aimais pas trop dans l'ancien Conservatoire, c'est qu'il n'y avait pas d'ascenseur, notamment pour les personnes en situation de handicap comme ma mamie qui est en fauteuil. Quand j'ai pris mon premier cours de formation musicale ici, j'ai tout de suite trouvé le nouveau bâtiment très bien. Les murs sont beaux, la salle de cours pour le tuba est toute nouvelle. Et il y a un ascenseur ! » ■

Célestin Ricci,
Montbéliard



« Le nouveau Conservatoire est beau, c'est calme et c'en est même déroutant ! Dans l'ancien bâtiment au château, on entendait tous les autres instruments. Je préfère tout de même que les salles de cours soient insonorisées, ça permet de mieux se concentrer. Je trouve juste dommage qu'elles soient numérotées et qu'elles n'aient pas, comme dans l'ancien Conservatoire, le nom de compositeurs pour leur rendre hommage... » ■



Retrouvez les vidéos en lien avec le nouveau Conservatoire sur notre chaîne YouTube « Pays de Montbéliard Agglomération ».

1400

**élèves sont inscrits au
Conservatoire du Pays
de Montbéliard pour
cette année 2023-24.**



Emma Vierling, Dampierre-les-Bois



« Si la qualité des cours a toujours été excellente, c'est sûr que les anciens locaux n'étaient pas idéaux pour les cours de danse. On était aux Portes du Jura et à la salle de la Gauloise et on ne croisait ni les artistes, ni les musiciens. Avec le nouveau Conservatoire, il y a maintenant plus d'intérêt vis-à-vis de la danse car nous sommes aux côtés de la musique, de la création numérique et du théâtre. On se sent plus reconnu et les salles sont magnifiques. Ça me motive encore plus ! J'ai l'impression que je suis comme une grande danseuse dans de très belles salles... » ■

Francine Perniceni, Belfort



« Je suis inscrite au Conservatoire du Pays de Montbéliard depuis trois ans car, à Belfort où j'habite, on met un peu les élèves adultes de côté ! Ici, nous sommes pris en main de manière remarquable. Le bâtiment est moderne, et j'aime qu'il soit clair et qu'il offre une vue dégagée. Et il est idéalement situé au centre-ville, pour moi qui vient en train. On peut facilement y accéder par différents moyens de transport. » ■

Rencontres professionnelles

Les installations du nouveau Conservatoire permettent dorénavant d'accueillir un réseau de professionnels au niveau régional et national. Ce sera ainsi le cas, les 2 et 3 février, avec la 7^e édition de Jazz Session organisée par le Centre régional du jazz en Bourgogne-Franche-Comté. Un événement dédié aux professionnels du réseau jazz mais aussi à tous les publics avec deux « cartes blanches », un temps d'échange ouvert à tous ainsi que des concerts.

Puis, les 15 et 16 mars, le Conservatoire accueillera la maison de la musique contemporaine pour des tables rondes, concerts, ateliers autour du décloisement de la création dans les conservatoires. Ces rencontres sont à destination des enseignants et directeurs des établissements d'enseignement artistique de la région Bourgogne-Franche-Comté. ■



© Tim Platt



L'AUDITORIUM VERSION CONCERT

Le 12 octobre dernier, l'icône réunionnaise Christine Salem a été la première artiste à investir l'auditorium du nouveau Conservatoire (photo ci-dessus) pour un concert organisé en collaboration avec le Moloco. L'auditorium accueille désormais de nombreux rendez-vous. À venir notamment : *Le Carnaval des animaux* de Camille Saint-Saëns et *Jeux d'enfants* de Georges Bizet, spectacle jeune public (le 9 février), ou *Les chants estoniens* d'Arvo Pärt (14 février). Tout le programme de la plaquette du Conservatoire est à retrouver sur agglomontbeliard.fr

Inscriptions en CHA

Votre enfant veut pratiquer le chant choral, la danse ou les arts du spectacle (chant, danse et théâtre) en temps scolaire ? Les Classes à Horaires Aménagés (CHA) du Conservatoire du Pays de Montbéliard sont faites pour cela ! Attention, les inscriptions seront ouvertes du 6 février au 29 mars pour la danse du CE2 au CM2 à l'école élémentaire des fossés ainsi que pour les arts du spectacle de la 6^e à la 3^e au collège Lou Blazer, puis du 8 avril au 24 mai pour le chant choral du CE2 au CM2 à l'école élémentaire du petit-chênois. ■



agglomontbeliard.fr

Le réflexe **FRANCE RÉNOV'**

Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) participe à la transition écologique par l'entremise du service France Rénov'. Propriétaires occupants, propriétaires bailleurs ou copropriétaires, vous avez droit à des aides financières et à un accompagnement technique pour votre projet de rénovation énergétique. Témoignages.

« La rénovation énergétique **valorise le patrimoine** »



Paul-Henri Vigneron est président de la Société par Actions Simplifiée (SAS) de l'agence Vigneron Immobilier, à Montbéliard. La société est syndic de copropriété d'un immeuble de 75 logements (pour autant de propriétaires), rue des Résidences de l'Hôtel de Ville à Sochaux, dont la rénovation énergétique, réalisée avec l'appui de Gaïa Énergies, s'achève en cette fin d'année.

C'est un travail de longue haleine qui voit son aboutissement cet hiver. « Pour valider un dossier comme celui-là, c'est au moins cinq réunions avec l'ensemble des propriétaires et de nombreux coups de fils pour rassurer derrière. Il faut beaucoup de

pédagogie. Mais au final, l'immeuble va être tout neuf ! Les gens vont croire que le bâtiment a seulement cinq ans alors qu'il date des années 1970... » Depuis qu'il a eu connaissance de l'existence de MaPrimeRénov' Copropriétés en 2020, Paul-Henri Vigneron s'est mis en quête de rénover une partie du parc total de 4 000 logements que gère son agence. L'immeuble de 12 étages de Sochaux est le tout premier à être concerné. « Pour valider les travaux de rénovation, il faut qu'un tiers des propriétaires soient d'accord. Parfois, ça ne passe pas à une voix ! Je dois souvent expliquer aux gens pourquoi ça vaut le coup, leur dire que leur logement prendra de la plus-value. La rénovation énergétique valorise leur patrimoine, ils ont tout à y gagner. »

De classe énergétique D auparavant, l'immeuble sochalien va passer à B grâce à une rénovation Bâtiment Basse Consommation (BBC). Les travaux, d'un montant de 2 M€ environ, comprennent l'isolation thermique par l'extérieur et la toiture, le renforcement des fenêtres par du double vitrage, l'étanchéité des balcons ou encore la mise en place d'une ventilation hygro-réglable dans tous les logements. « Les propriétaires feront des économies de charge qui seront divisées par deux car ils passeront de 196 kW/h par mètre carré à 96. On a calculé que le coût de chauffage sera de l'ordre de 631 €/an par logement. » Les petites mensualités des prêts à taux zéro, accordés à tous les copropriétaires, seront donc remboursées sur les économies de charge.

Mais ce qui a poussé Paul-Henri Vigneron à se lancer dans la rénovation énergétique, c'est aussi et surtout le montant des aides versées, notamment par l'ANAH et PMA. Le socle MaPrimeRénov' (MPR) atteint les 490 583 €, l'aide de la collectivité les 112 500 €. « Et comme on rénove en étiquette B, nous avons un bonus MPR supplémentaire de 500 € par logement et PMA double son aide, à hauteur donc de 225 000 €. Au final, j'arrive à plus d'1 M€ toutes aides confondues avec les Certificats d'Économie d'Énergie, soit 50% du coût des travaux. Ça incite beaucoup à les faire ! » ■

« J'ai eu de très bons interlocuteurs »

Karine Laroche a mené, en lien avec l'association Gaïa Énergies, un projet de rénovation énergétique dans sa maison à Audincourt.

« Dans le cadre de ma profession, je travaille en partenariat avec Gaïa Énergies. Et à force de proposer leur service de rénovation énergétique à mes clients, j'ai finalement demandé à en bénéficier pour moi-même. Notre logement date de 1973. Ce n'était pas une passoire thermique mais nous étions tout de même en étiquette E. Nous nous chauffons au fioul et les fenêtres avaient plus de 25 ans. Par conséquent, notre maison semblait bien correspondre aux critères de rénovation énergétique ! J'ai donc contacté Gaïa Énergies et Monsieur Goux, de l'association, a parfaitement géré son affaire. J'ai eu de très bons interlocuteurs, avec M. Lamotte pour le diagnostic énergétique et le bon suivi des travaux ou Mme Druet pour Soliha. Cette dernière a notamment été très efficace pour élaborer le plan de financement et, sans elle, le projet n'aurait tout simplement pas pu être réalisé car mon budget maximum consacré était limité. Au niveau des travaux, nous avons



changé la chaudière au fioul par une à granulés. Certaines fenêtres ont été remplacées par du double vitrage et mises aux normes actuelles. Nous avons également installé une VMC simple flux, réalisé l'isolation par l'extérieur et l'isolation de la dalle du garage, et enfin changé une porte de service. Au final, sur la totalité de la somme des travaux, nous avons eu un tiers à notre charge et les deux autres tiers ont été réglés par les aides. Le gain est donc énorme ! Le projet en

lui-même a duré un an et demi, les travaux se sont achevés en septembre 2022. MM. Lamotte et Goux sont revenus pour voir si tout avait été bien réalisé, le résultat final dépassait même leurs attentes ! J'ai senti aussitôt le bénéfice des travaux à l'arrivée de l'hiver et, cet été également, avec la maison qui était plus fraîche. Grâce à l'association Gaïa Énergies, je suis pleinement satisfaite de la réalisation de ce projet ambitieux. » ■



L'ACTION DE PMA

Décidé en conseil communautaire le 16 novembre dernier, Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) prolonge et même consolide en 2024 le service France Rénov' sur son périmètre. Installé depuis 2020 au sein des locaux de la collectivité, Gaïa Énergies officie en qualité de conseiller France Rénov' sur le Pays de Montbéliard. L'asso-

ciation déploie localement un service neutre, indépendant et gratuit dédié à la rénovation performante de votre habitat. N'hésitez pas à la contacter ! D'autant plus que le niveau des aides financières de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et celles de PMA seront encore plus importantes dès le 1^{er} janvier 2024. ■



PTRE France Rénov' 03 81 31 87 10 ou efflogis@agglo-montbeliard.fr



RENDEZ-VOUS

Retrouvez le stand de PMA et du service France Rénov' au 15^e salon de l'habitat et des économies d'énergies, du 26 au 29 janvier à l'Axone.





DAMPJOUX, 73^e commune de PMA

Au 1^{er} janvier 2024, Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) passe de 72 à 73 communes avec l'adhésion de la commune de Dampjoux.

Bienvenue aux 169 Ajoies !



Dampjoux, 73^e commune de Pays de Montbéliard Agglomération

Jusqu'à rattachée à la Communauté de Communes du Pays de Maïche, la commune de Dampjoux a fait part ces dernières années de son souhait d'intégrer Pays de Montbéliard Agglomération. Une décision prise en toute logique. « Bon nombre d'habitants sont favorables à cette adhésion malgré le fait qu'il n'y ait pas eu de consultation de l'ensemble de la population, affirme Philippe Choulet, maire de Dampjoux depuis 2018. La raison principale est géographique, de par les attaches que nous avons avec d'autres communes comme Noirefontaine, Villars-sous-Dampjoux et Feule. »

Avec Feule, Dampjoux partage en effet son réseau d'eau potable. Avec Villars-sous-Dampjoux et Noirefontaine, il s'agit de l'assainissement. Les liens avec ces deux communes sont mêmes bien plus larges puisque Dampjoux participe avec elles à la gestion de l'église Saint-Georges, du cimetière, du comité des fêtes, des associations sportives mais aussi des écoles et du périscolaire. « C'est un bassin de vie. Tout le monde descend sur Pont-de-Roide-Vermondans pour travailler ou faire ses achats. »

Adossée à un contrefort de la chaîne du Lomont, la statue de la vierge Notre-Dame du Montoille veille

sur le village. De ce point de vue, l'horizon se dégage sur Dampjoux, Noirefontaine, Villars-sous-Dampjoux et la vallée du Doubs qui remonte sur Bief. Souvent associée à la centrale hydroélectrique, la commune de Dampjoux n'a pourtant qu'une seule vanne du barrage sur son périmètre, la majeure partie se situant sur la commune de Noirefontaine. Elle a néanmoins une bonne adresse pour ne pas rester sur sa faim. « Avec le restaurant des Rives du Doubs, nous avons vraiment une très bonne table. » À découvrir, assurément ! ■

HOMMAGE

Alexis Beuscart nous a quittés au cœur du mois de novembre. Il était le rédacteur en chef de ce magazine. Afin de lui rendre hommage, plutôt que nos tribunes habituelles, nous préférons donc, au nom de tous les élus de nos groupes, adresser à sa famille, plus particulièrement à ses filles, ainsi qu'à tous ses amis, ses collègues notamment ceux du service communication, nos plus sincères condoléances.

*Matthieu Bloch - Damien Charlet - Marc Tirole
Présidents des groupes politiques de PMA*

Comment clore ce magazine sans que toutes nos pensées soient tournées vers toi ? Ta disparition laisse un inextinguible vide...
...Et un nombre incalculable d'excellents et impérissables souvenirs à tous tes collègues au sein l'Agglomération et bien au-delà...

Parce que l'âme de ce magazine, c'est toi
Parce que la plume de ce magazine, c'est toi
Parce que la ligne éditoriale de ce magazine, c'est toi
Parce que notre rédacteur en chef, c'est toi
Pour vous c'était l'homme de l'ombre derrière ces pages et son objectif, pour nous c'était un collaborateur hors pair, un professionnel investi et passionné.

Alexis, c'était aussi un père, un frère, un fils, un collègue, un ami.
C'était notre ami.

Nous adressons à sa famille, plus particulièrement à ses filles, ainsi qu'à tous ses amis nos plus sincères condoléances.

Bon vent et merci Alexis.

Tes collègues et amis de la Direction de la communication



DANS LE BAC JAUNE

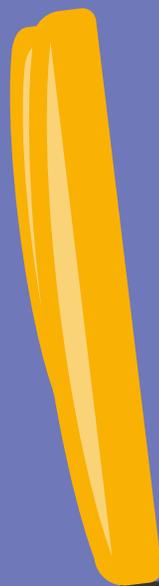
VOS EMBALLAGES LÂCHEZ-LES EN VRAC !

NI DANS UN SAC, NI IMBRIQUÉS

ATTENTION !

NE PAS DÉPOSER DANS CE BAC :

- > LES ORDURES MÉNAGÈRES,
LES GROS CARTONS ET LE VERRE



MIEUX JE TRIE, MOINS ÇA COÛTE !



agglo-montbeliard.fr



du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h à 17h

